

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **8 (1863)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, lieutenant-colonel fédéral.

N° 3

Lausanne, 10 Février 1863.

VIII^e Année

SOMMAIRE. — Ecole de tir d'infanterie de Winterthur (*suite et fin*).

— Question du calibre. — Nouvelles et Chronique.

SUPPLÉMENT. — Rapport sur la guerre d'Amérique. 7^e feuille.

ÉCOLE DE TIR D'INFANTERIE DE WINTERTHUR.

(Fin.)

Les exercices pratiques de tir avaient lieu sur la place de tir disposée d'avance. Ils commencèrent par un tir préparatoire de 5 coups par homme à toutes les distances de 200 pas à 500 pas avec le fusil d'infanterie, de 200 à 800 pas avec le fusil de chasseurs. Le but de ce tir était de compléter les exercices préparatoires en habituant les élèves au recul, de permettre aux instructeurs de corriger leur position et de leur faire encore quelques observations, et de permettre à chacun de se rendre compte de l'effet de son arme de manière à supprimer pour le tir individuel les coups d'essai à chaque distance. Après ce tir préparatoire vint le tir individuel d'abord avec le fusil d'infanterie, 10 coups par homme à chaque distance de 200 à 500 pas; puis aux mêmes distances avec le fusil de chasseurs. Après ce second tir l'on établit une nouvelle classification; tous ceux qui avaient obtenu en moyenne de 200 à 500 pas 70 % ou plus passèrent dans la première classe, les autres restèrent dans la seconde classe. La première classe continua le tir individuel avec le fusil de chasseurs à 550, 600, 700, 800 pas; la seconde classe dut tirer de nouveau de 200 à 500 pas.

Ces exercices de tir individuel occupèrent toute la seconde semaine sauf une journée employée à visiter la manufacture d'armes de la société Suisse-Belge à Schaffhouse.